



## le 17 mars, votons et le 19... **Ensemble, manifestons !**

Au-delà des élections professionnelles qui semblent paralyser certains, ne comptez pas sur nous pour semer la division. La CGT répond donc favorablement à la ***l'appel du Syndicat de la Magistrature et du Syndicat des Avocats de France à manifester ensemble le 19 mars...*** Partout où il est possible de prendre des initiatives pour que la justice soit présente et visible dans les manifestations, faisons-le !

### **A la CGT, nous mesurons l'aspiration à l'unité des personnels.**

C'est pour cela que :

- Nous sommes satisfaits de l'appel commun lancé par les 8 confédérations (CGT, CFDT, CFTC, CGC, FO, UNSA, FSU et Solidaires) qui conforte la volonté des salariés à se battre tous ensemble !
- Nous sommes satisfaits que cet appel soit relayé par les 8 fédérations de fonctionnaires. La CGT posant des revendications claires :
  - Une forte revalorisation des salaires, avec des mesures applicables d'urgence, assise sur la valeur du point d'indice.
  - Une véritable reconstruction de la grille indiciaire unique, de son début à son sommet, améliorant la prise en compte des qualifications et permettant des amplitudes de 1 à 2 pour des carrières complètes. (*c'est à dire que le salaire double entre le début et la fin de carrière en dehors de l'inflation*)
  - Un moratoire immédiat sur les suppressions d'emplois du budget 2009 et une réelle estimation des besoins en emplois qualifiés, la réduction drastique des emplois de non-titulaires par un plan de titularisation et un encadrement strict du recours avec contrats.
  - L'arrêt des dispositifs de réorganisation territoriale de l'Etat, des délocalisations et des fermetures des services de proximité, avec, en corollaire, la mise en place d'une véritable négociation sur les missions de la Fonction publique et les moyens pour les remplir au mieux des intérêts de toute la population.
  - Le retrait pur et simple du projet de loi dit « *de mobilité et des parcours professionnels* ».

**Le 19 Mars la CGT-PJJ appelle les personnels à faire grève et à participer aux manifestations. Un préavis a été déposé qui couvre toute la Fonction publique.**

### **Au ministère de la Justice et à la PJJ, nous devons marquer notre refus :**

- De la fermeture de directions et de services dans la plus totale opacité.
- De la non-conformité voire de l'illégalité du plan social
- Des conditions de licenciements des contractuels.
- Du non respect des droits des personnels redéployés.
- De la mise en place de plate-formes dont l'organisation et les missions sont floues.
- De l'abandon de missions et donc de jeunes et de familles dans des conditions qui relèvent de la non-assistance à personne en danger...
- De la maltraitance institutionnelle qui consiste à faire peur pour pousser dehors des personnels d'un poste ou de notre administration (ASS, Infirmiers, PT, Psys)..

Nous mesurons l'effort que représente une journée de grève dans une période de crise économique et de perte du pouvoir d'achat.

Nous savons que de nombreux salariés n'ont plus les moyens de faire grève, nous avons aussi vu qu'ils ont trouvé le moyen d'être présent dans les manifestations.

**Ce gouvernement ne comprend que le rapport de force**, nous le voyons dans les DOM où, désormais, il cherche à criminaliser les responsables du mouvement social. Nous devons donc encore faire monter la pression : Ce n'est pas par plus de sécuritaire et de répression - politiques en échec patent - que nous allons nous en sortir !

La crise actuelle est une crise du système libéral, ce n'est pas en continuant à mettre en œuvre des recettes qui l'ont amené que nous allons nous en sortir.

Ce n'est plus le moment de casser l'emploi public ou les services publics de proximité. Défendre la Poste, l'Hôpital ou le service social de proximité, c'est moderne !

Ce n'est plus le moment de casser la Sécu ou la retraite par répartition : elles démontrent leur supériorité sur les systèmes d'assurances prônés par Sarkozy qui s'écroulent dans les pays anglo-saxons...

### **Solidaires de nos collègues de l'associatif et du privé !**

La casse des emplois que nous connaissons à la DPJJ, se traduit plus brutalement encore dans le Secteur associatif Habilité (SH) . D'ores et déjà ce sont des centaines d'emplois qui sont plus que menacés par l'arrêt de paiement des certaines mesures (PJM, réparations) ou prises en charge (MECS, CER.).

Il faut faire cesser le cynisme de certains cadres qui utilisent la brutalité de la casse dans le SH, pour vanter leur politique « douce » dans le service public. Si l'on donnait aux même le moyen de casser du fonctionnaire, il ne s'en priverait pas!

Nos camarades de l'Action Sociale sont en lutte aussi pour le maintien d'un certain nombre d'acquis de la Convention Collective 66 que le patronat et le gouvernement veulent détruire. Les personnels rassemblés en intersyndicale (CGT, CFTC, CGC, FO) multiplient les actions pour l'amélioration des salaires et des conditions de travail.

Nos collègues CIP, se voient proposer en échange d'une éventuelle future augmentation indemnitaire de perdre bien des droits. Le projet de la DAP vise à les rendre taillables et corvéables à merci. Tous placés articles 10, plus question de temps de travail et de RTT !!!

Tout cela va clairement dans le sens d'un refus des métiers du social. Les attaques contre le statut des AS et des Educ.Spé se multiplient Ce gouvernement ne veut que des contrôleurs sociaux... C'est ce contre quoi toute la CGT s'est engagée !

Dernière minute :

Y'a pas qu'à la PJJ que l'on ne connaît plus les textes ! La CGT vient de démontrer l'illégalité du dernier CTPMinistériel du 10 mars, alors qu'il se tenait. L'arrêté ayant été publié hors délais, le secrétaire général a dû reporter ce CTP au 25! Très en colère, (également contre ses services !) il a annulé (à 19h30) un rendez-vous avec la CGT pour le lendemain. C'est vrai que nous voulions parler des plates-formes et de la gestion PJJ des restructurations qui se passent si brillamment !

- Cela démontre le combien le dialogue social est géré n'importe comment à la Justice !

- Cela démontre aussi, qu'à force de supprimer des postes de « petites mains » cela marche beaucoup moins bien !.....**Nous finirons bien par le rencontrer, ce monsieur !**

Avec les salariés du public et du privé !

Avec les privés d'emplois, les contractuels licenciés de la Fonction publique

Avec les retraités qui voient fondre leur retraite !

## **Faisons du 19 mars une journée de grève et de manifestations plus forte que le 29 janvier...**

La CGT ne s'arrêtera pas là, elle se prépare à consulter TOUS les salariés pour envisager ensemble les suites à donner à cette journée, tous ensemble !

**Seul un mouvement unitaire puissant fera reculer ce gouvernement !**

CGT PJJ – case 500 – 263, rue de Paris 93514 Montreuil Cedex  
Tél. : 01 48 18 87 64 – Portable : 06 33 33 02 50

E-mail : [cgtppj@yahoo.fr](mailto:cgtppj@yahoo.fr) – Site internet : [www.cgtppj.fr](http://www.cgtppj.fr)